



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 074-217402627-20240613-DEL_037_2024-DE

SLO

Délibération n°037 /2024

OBJET : Convention – Les amis des sentiers

L'an deux mil vingt-quatre, et le treize Juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le 06 Juin 2024, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

BARBIER Sarah, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, Sophie PIEUCHOT

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : BERARD Nicolas

Procuration : FLOQUET Sandra pour BERARD Nicolas

Secrétaire de séance : BARBIER Sarah

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que l'association « les amis des sentiers » réalise des missions de petits travaux et de surveillance de l'état général des sites :

- Débroussaillage des ronces et petits ligneux au niveau des sentiers et chemins ruraux et de leurs abords immédiats ;
- Le bucheronnage des arbres est interdit sauf si ces derniers entraînent une gêne ou un danger pour le passage des promeneurs et si leur diamètre est inférieur à 20 centimètres. Au-delà de ce diamètre, l'association sera tenue d'en informer l'ONF ;
- L'arrachage des plantes invasives pouvant être présentes sur le site ;
- La veille de l'état général des sites et de leur balisage

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de conventionner avec l'association « les amis des sentiers » pour l'entretien des chemins ruraux du territoire communal et des sentiers situées sur le domaine privé de la commune ainsi que pour la réhabilitation d'anciens chemins délaissés, du 16 Juin 2024 au 31 Décembre 2024.

SLO

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à conclure la convention avec l'association « les amis des sentiers »

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

